



HIVERNAL CONCENTRÉ

Application

Protection des piscines hivernées :

- contre la prolifération des algues communes et des champignons parasites.
- contre l'incrustation des dépôts calcaires et des minéraux dissous.

Caractéristiques

- Sans sulfate de cuivre
- Non moussant.
- Forte teneur en matières actives.
- Facilite la remise en service de la piscine au printemps.
- Ne contient pas de phosphates.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Compatible, à l'état dilué, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine.
- Efficace quel que soit le pH de l'eau traitée.
- Ne modifie pas le pH de l'eau.
- Conservation prolongée du produit concentré sous réserve de stockage à une température inférieure à 40°C.

Mode d'emploi

PREPARATION A L'HIVERNAGE

Si possible la veille de l'hivernage ou quelques heures avant la mise en hivernage et après avoir nettoyé le bassin, vidanger partiellement le bassin.

Réaliser ensuite une chloration de choc – en fonction du traitement régulier, employer :

- avec **hth Shock** : 100 grammes par tranche de 10 m³.
- avec **hth Granular** : 150 grammes par tranche de 10 m³.

MISE EN HIVERNAGE

Répartir **hth Hivernal concentré** au pourtour du bassin à raison de 1 litre par tranche de 35 m³ d'eau, filtration en marche par la bonde de fond après avoir fermé la (les) vanne(s) correspondant au(x) skimmer(s).

Laisser la filtration en marche environ ½ journée environ.

Mettre le bassin et les canalisations hors-gel à l'aide de bouées d'hivernage et de bouteilles Gizzmo.

NOTA 1 : en cas d'eau à tendance entartrante (TH > 30°f), multiplier le dosage par 2.

NOTA 2 : Une couverture d'hivernage accroît la protection de la piscine de manière très importante.

Composition

Contient du chlorure d'ammonium quaternaire sous forme polymérisée.

Sécurité



N – Dangereux
pour l'environnement



Xi - Irritant

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

